

# SYNEP – EXPRESS

Lettre d'information n°124

Vendredi 3 mai 2024

[https://www.synep.org/info\\_synep\\_2024\\_124.pdf](https://www.synep.org/info_synep_2024_124.pdf)



## « Retour à l'envoyeur »

La distribution de pièces commémoratives d'une valeur de 2 euros et de fascicules dans lesquels étaient glissées lesdites pièces) dans le cadre des JO 2024, n'ont pas été du goût de tout le monde. Et c'est le moins que l'on puisse dire au regard de l'action qui a été menée par certaines écoles (du Tarn, de Lozère et de l'Ariège) qui ont purement et simplement refusé d'en faire la distribution à leurs élèves.

En effet, les directeurs et enseignants de ces écoles ont même déposé, le 24 avril, les cartons devant la direction départementale de l'Éducation nationale. D'autres établissements qui ne les avaient pas encore reçus ont, quant à eux, refusé leur réception. Jugeant cette dépense d'argent superflue (la distribution au niveau national s'élève à la *modique* somme de 16 millions d'euros), ces personnels ont préféré la rendre, estimant qu'avec cette somme « des postes d'enseignants auraient pu être créés ou sauvés ».

De son côté l'Éducation nationale tient bon et a assuré que les livrets et les pièces seraient bien distribués dans un souci de ne pas « rompre avec l'égalité pédagogique ».

**Si le SYNEP CFE-CGC avait déjà pointé du doigt l'initiative, force est de constater que la locution adverbiale « quoi qu'il en coûte », si chère à Monsieur Macron, a encore de beaux jours devant elle !**

\* \*

## C'est ce qu'on appelle « ne douter de rien ! »

C'est par le biais d'une métaphore très printanière que l'ancien ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse **Monsieur Blanquer, s'est exprimé** dans un entretien accordé à *Ouest France*, profitant de l'occasion pour faire la publicité d'un ouvrage (dans lequel il relate ses cinq années à la tête de la rue de Grenelle) qu'il a écrit et qui paraîtra prochainement.

En effet, il revient sur son parcours et défend son bilan (faisant fi bien-sûr des vives critiques qu'il a essuyées entre 2017 et 2022) et assure que « des graines commencent à donner leurs premiers bourgeons » pour les évaluations de début d'année, la formation en maths et en français des enseignants, le dédoublement des classes, la refonte de la formation des enseignants avec la mise en place du concours au niveau bac+5 et l'intégration des notes des épreuves de spécialité en mars dans la plateforme Parcoursup.

Nonobstant la « fierté » qu'il clame et affiche sans vergogne, Monsieur Blanquer semble oublier que Monsieur Macron est revenu notamment sur deux de ses « bourgeons » car non seulement le Président de la république vient d'annoncer que désormais le concours de recrutement des professeurs pourra être passé au niveau bac+3 et qu'après moult batailles des syndicats, des enseignants, des parents et des élèves, les épreuves de spécialités ont été décalées en juin !

Pour le SYNEP CFE-CGC, il est patent que Monsieur Blanquer ne doute de rien ! Nous n'y voyons cependant qu'une stratégie de communication pour espérer vendre son livre aux professeurs qu'il n'a eu de cesse de malmener !

**Or, pour reprendre la métaphore de Monsieur Blanquer, qui précise que lorsqu'on « plante des graines, elles germeront sur 10, 15 ou 20 ans », nous pensons qu'il en sera de même pour son livre qui, s'il ne sert pas d'engrais aux futures générations, pourra, à défaut, servir de cale aux « tables » sur lesquelles sont déposés tous les problèmes et revendications depuis des années.**

Sylvie TUROWSKI

1/2

### Guide SUPERMANagement

Ce document est le fruit du travail mené ces derniers mois dans le cadre du projet ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) sur le télétravail et le management.

Il comporte une analyse des accords sur le télétravail en matière de management hybride, un document qui synthétise les résultats des enquêtes quantitatives et qualitatives menées auprès des adhérents de la CFE-CGC. Il comprend enfin une enquête auprès des dirigeants de PME/TPE sur leurs approches en matière de télétravail.

Etude n° 1 - Les enseignements des enquêtes auprès des adhérents CFE-CGC

Etude n° 2 - les enseignements de l'étude des clauses managériales des accords et chartes abordant le travail hybride

Etude n° 3 - Les enseignements de l'enquête auprès de dirigeants TPE/PME

Nous le tenons à votre disposition, contactez-nous à [synep@synep.org](mailto:synep@synep.org) !

\* \*

### Le rétropédalage du gouvernement

La semaine dernière, les chefs d'établissement de certaines académies ont reçu un mail, de la part des rectorats, contenant les éléments suivants :

- « *les dotations d'HSE qui ont été attribuées à votre établissement au titre de l'année 2023-2024 feront l'objet d'un ajustement* ».
- « *Par ailleurs, le solde des dotations IMP 2023/2024 de votre établissement fera également l'objet d'un ajustement* ».
- « *Une mesure de réduction des dotations des heures supplémentaires et des indemnités pour mission particulière a été notifiée à l'académie X au titre de l'année civile 2024* ».

Après la reprise des pactes le mois dernier, les fonds de tiroirs n'ont visiblement pas été assez raclé, méprisant ainsi enseignants et personnels de direction. Donc dans l'incapacité de mettre en paiement un travail déjà effectué, certains chefs d'établissement ont décidé de stopper toutes les activités mises en place.

Face à l'ampleur de la grogne qui n'a eu de cesse de s'amplifier depuis cette annonce, **communiqué de presse du gouvernement ce mercredi 1er mai** (ci-contre).



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#### Heures supplémentaires dans l'Éducation nationale

Conformément à la priorité donnée à l'Éducation nationale par le Gouvernement, le Premier ministre et la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ont souhaité que les établissements scolaires continuent à disposer des moyens de mener à bien leurs missions.

En conséquence, la ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a donné instruction pour que, dès demain, **les académies recouvrent les moyens budgétaires initialement notifiés afin de poursuivre l'attribution d'heures supplémentaires dans les établissements.**

Le SYNEP CFE-CGC constate, une fois de plus, les pratiques scandaleuses d'un gouvernement sans foi ni loi : prêt à voler des salariés afin de remplir les caisses de l'État qu'il a lui-même mal gérées !

Faut-il lui rappeler l'adage « Tout travail mérite salaire » ?

Nous resterons vigilants et combattons toujours ces pratiques. Rejoignez le SYNEP CFE-CGC !

**Nadia DALY**

2/2